

COMITE DE DIRECTION REUNION DU SAMEDI 31 JANVIER 2026 – LE HAILLAN

PAGE 1/13

Présence des Membres du Comité de direction :

M. GRENET François, Président

M. BOUARD Gilles, Président délégué

Mmes AYRAULT GUILLORIT Marie-Ange, BARROT Pierrette, VEYSSY Catherine MM. AUBLANC Serge, BARRAULT Jean-Claude, BASQ Stéphane, BONNET Jean-François, CHRISTY Cédric, COLLONNAZ Brice, DARROMAN Jean-Jacques, FOUILLET Laurent, GUAGLIARDI Loreto, GOUGNARD Alexandre, HONDELATTE Lilian, JOHNSON Timothée, LACQUE-NEGRE Michel, LEYGE Marc, MICHELET Sylvain, ROUGER Alain, SELLE Jean-François, TOURETTES Adrien.

En visioconférence : Mme CAIRAULT Océane, LOPEZ Valérie, MM. DARRIGUES Franck, SISSAOUI Mounir.

Excusés : Mme BERLAND MILLET Stéphanie, MM. BLONDY Jonathan, DUBEAU Serge, ETHEVE Franck, LAGARDE Bernard.

Assistent : Mmes Vanessa JUGE, Marie-Laure NADAL, MM. Christophe FUGERAY, Eric LESTRADE, Vincent VALLET, Jean-Claude MESSENGER.

Sur le fondement de l'article 10 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football (« Elle juge (...) l'application des présents règlements et des Statuts et Règlements des Liges (...) en appel et dernier ressort, pour ce qui concerne les décisions des Liges régionales, sauf en matière de contentieux électoral »), la présente décision est susceptible de recours devant la Commission Fédérale des Règlements et Contentieux (juridique@fff.fr) dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de sa notification..

Réunion du Bureau de Ligue du 22/01/2026

A titre indicatif, le compte-rendu de la réunion du Bureau de 22 janvier 2026 a été adressé à l'ensemble des membres du Comité de direction le 29 janvier 2026.

Ouverture de la réunion du Comité de direction par le Président François Grenet.

Moment de recueillement

Une minute de silence est observée afin de rendre hommage :

. à **Patrick Mattenet**, ancien président du District Dordogne-Périgord de 2004 à 2020, décédé le 28 décembre 2025,

. au jeune **Keywan**, joueur du club des Côteaux Libournais, décédé accidentellement le 21 janvier 2026.

. ainsi qu'à **Laurent St Pierre**, membre de la Commission Nouvelles Pratiques du District Charente Maritime, décédé récemment.

Juridique

Procédures proposées en séance :

1. « Appel (principal ou incident) automatique de la LFNA sur les sanctions départementales supérieures ou égales à 1 an »

et

2. « Appel incident sur les autres sanctions régionales (appel concomitant d'une des parties). »

COMITE DE DIRECTION REUNION DU SAMEDI 31 JANVIER 2026 – LE HAILLAN

PAGE 2/13

Sur le 1^{er} point, après quelques propos introductifs d'Eric Lestrade sur ces sujets, plusieurs remarques et interrogations sont formulées en séance :

Alexandre Gougnaud s'interroge sur la question de l'automatisme et sur la temporalité.

Sylvain Michelet évoque un récent dossier du district Dordogne Périgord. Il rappelle les arguments avancés par le Président Jonathan Blondy (excusé ce jour) indiquant que la LFNA ne pouvait s'en saisir, faute de disposition réglementairement discutée et validée.

Timothée Johnson rappelle que le règlement disciplinaire de la FFF prévoit la possibilité pour les instances d'exercer un appel principal. En revanche, aucune disposition réglementaire fédérale ne prévoit le caractère automatique de cet appel. Selon lui, il convient de revenir sur cette pratique d'appel systématique, d'une part parce qu'elle laisse entendre que les décisions rendues par les commissions disciplinaires départementales seraient systématiquement discutables, voire erronées, alors même que celles-ci peuvent rendre des décisions de grande qualité ne justifiant aucun appel de la ligue, et d'autre part parce que cette automatisme alourdit inutilement la charge de travail du service juridique.

À la suite de l'intervention de Timothée Johnson, Eric Lestrade indique que dès lors, il reviendrait à la Secrétaire Générale d'évaluer l'opportunité de faire ou non appel, en fonction de la « qualité » de la décision prise par le district. Ce système pourrait éviter la surcharge de travail du service juridique de la LFNA.

Stéphane Basq s'interroge quant à lui sur cette évaluation subjective des dossiers. Sur quels critères se baser ?

Sur la temporalité, Eric Lestrade rappelle que cette automatisme des appels a été appliquée durant les deux derniers mandats, permettant d'avoir une deuxième lecture des dossiers et d'harmoniser les décisions sur le territoire. Propos confirmés par Jean-Jacques Darroman, membre de la CR Appel, rappelant que ce système est appliqué depuis une dizaine d'années, sans avoir été remis en cause jusqu'alors.

La Secrétaire Générale, Catherine Veyssy, consciente que les décisions prises feront, dans tous les cas, des mécontents, s'attache à ce que les décisions prises soient les plus justes possibles.

Plusieurs intervenants confirment en séance que l'automatisme proposée ne leur paraît pas justifiée. De plus il est remarqué que la CR Appel déjuge régulièrement les décisions départementales.

Alexandre Gougnaud évoque un récent dossier concernant une décision prise au niveau départemental en lien avec la compétition U13. Sur ce point, Vanessa Juge regrette que le service IR2F, compétent sur le sujet, n'ait pas été interrogé. Des éléments concrets auraient pu être remis à la CR Appel.

Pour conclure sur le sujet de l'automatisme, il est acté la mise en place d'un groupe de travail composé de Eric Lestrade, Lucas Biolley, Catherine Veyssy, un président de district Timothée Johnson et le Président de la CR Appel, Pierre Larrouy, chargé de réfléchir sur la meilleure manière de traiter les dossiers. Une décision définitive devra être prise lors de la prochaine réunion du Comité de direction.

Le 2^{ème} point, « Appel incident sur les autres sanctions régionales (appel concomitant d'une des parties) » est validé à l'unanimité des membres présents.

COMITE DE DIRECTION REUNION DU SAMEDI 31 JANVIER 2026 – LE HAILLAN

PAGE 3/13

JURIDIQUE – 2 dossiers de signalement

Eric Lestrade indique que les deux signalements traités ce jour émanent d'arrêtés préfectoraux reçus récemment par le service juridique de la Ligue. Il appartient au Comité de direction de décider ce jour de la suite à donner à ces deux signalements, dans le cadre de l'application de l'article 85 des RG FFF.

Cas n° 1 : Yoann C. (District VIENNE)

1) Situation saison 2025- 2026 : Licence Joueur Libre Seniors – Dirigeant

2) Origine du Signalement :

Arrêté préfectoral du préfet de la VIENNE portant interdiction temporaire d'exercer les fonctions de l'article L. 212-1 (éducateur sportif) et L. 223-1 (juge ou arbitre) du Code du Sport et d'intervenir auprès de mineurs au sein d'établissements d'activités physiques et sportives pour une durée de 5 ans à compter du 10 mars 2025.

Arrêté transmis par la Fédération Française de Football le 24 novembre 2025.

Courrier envoyé à l'intéressé le 8 janvier 2025 en vue de mettre en œuvre l'article 85 RG de la F.F.F.

⇒ Le Comité de direction décide à l'unanimité l'interdiction de délivrance d'une licence pendant 5 ans

Cas n° 2 : Sébastien F. (District DEUX-SEVRES)

1) Situation saison 2025- 2026 : Licence Dirigeant

2) Origine du Signalement

Arrêté préfectoral de la préfète des DEUX-SEVRES portant interdiction définitive d'exercer les fonctions de l'article L. 212-1 (éducateur sportif), à compter du 24 avril 2023.

Arrêté transmis par la Fédération Française de Football le 27 novembre 2025.

Courrier envoyé à l'intéressé le 8 janvier 2025 en vue de mettre en œuvre l'article 85 RG de la F.F.F.

⇒ Le Comité de direction décide à l'unanimité l'interdiction de délivrance d'une licence pendant 30 ans.

Ressources Humaines LFNA - Proposition de mise en place d'un audit accompagnement R.H.

Le Président de la Ligue, François Grenet, rappelle la situation RH déjà évoquée lors de la réunion du Bureau de Ligue du 22 janvier. Il est favorable, pour sa part, à une étude réalisée par un organisme extérieur, hors du contexte professionnel. Il donne la parole au Directeur sur le sujet.

Christophe Fugerey, Directeur Général de la LFNA, informe le Comité de la situation au niveau des ressources humaines. La LFNA a enregistré ces derniers mois plusieurs arrêts maladie, dont plusieurs de longue durée. A ce titre et au vu de ces constats, elle se doit d'être vigilante sur la gestion des ressources humaines et d'être attentive à ces signaux.

La fusion non réellement acceptée, les changements organisationnels, la restructuration des services, le contexte sociétal compliqué ont vraisemblablement fragilisé la santé mentale des salariés (angoisse, dépression, sentiment de harcèlement...).

Catherine Veyssy confirme qu'il est crucial pour l'employeur de prendre en compte les risques psychosociaux évoqués dans le DUERP afin de protéger la santé mentale et physique des salariés.

Sur ces sujets, le groupe de travail en charge des ressources humaines a consulté 3 cabinets spécialisés, dans le but d'auditer les salariés, de recueillir leur ressenti et de proposer des actions correctives, le cas échéant.

COMITE DE DIRECTION REUNION DU SAMEDI 31 JANVIER 2026 – LE HAILLAN

PAGE 4/13

Le Directeur Général indique que l'organisme retenu par le groupe de travail est « MULTICIBLES » pour un coût total HT de la prestation de 18 525 €.

Sans remettre un seul instant en cause le bien-fondé d'une réflexion sur l'organisation RH, sur les conditions et la charge de travail, Alexandre Gournard soulève la possibilité d'un DLA, process qui selon lui pourrait parfaitement répondre au besoin à un moindre coût.

Timothée Johnson tient à rappeler l'obligation légale de l'employeur de protéger la santé physique et mentale des salariés et d'assurer leur sécurité sur le lieu de travail mais s'interroge sur la possibilité de mobiliser des ressources internes.

A l'issue des échanges en séance, les membres du Comité de direction valident l'offre à l'unanimité.

Mise à jour de la composition des commissions régionales

1/ Composition des commissions régionales

C.R. de l'Arbitrage : Nomination de Jacques Dantan en tant que représentant de la CR Technique au sein de la CRA

Alexandre Gournard et Michel Lacoue Nègre s'opposent à la nomination de M. Dantan au sein de la CR de l'Arbitrage, en raison des relations passées.

En tant que Président de la CR Technique, Jean-Claude Barrault confirme que la proposition de nomination J. Dantan au sein de la CRA, représentatif du secteur nord au sein de la CR Technique, est un souhait de l'intéressé, validé par sa commission.

⇒ La nomination de Jacques Dantan est validée en séance (9 voix contre – 1 abstention).

2/ Corps des Délégués régionaux

Intégration de M. Didier Aubin en tant que stagiaire (avis favorable du District de Charente).

⇒ Validation des membres du Comité de direction, à l'unanimité.

La Présidente du district de Charente Maritime précise ne pas être favorable à la nomination d'un délégué en cours de saison, ce dernier n'ayant pu bénéficier des stages et formations déjà proposées aux autres délégués.

Statut des Jeunes – validation de la situation intermédiaire

Les Obligations sont précisées dans les Règlements Généraux de la LFNA, consultables sur le site de la Ligue : [a0104f585caa63ec6a1a6ab162d37762.pdf](https://www.lfn-aq.fr/a0104f585caa63ec6a1a6ab162d37762.pdf)

La situation des clubs, en cours de saison (intermédiaire) et au regard des obligations, est présentée ce jour par Vincent VALLET et sera définitivement examinée **au 30 avril** par la Commission Régionale des Jeunes, **avant approbation des sanctions au Comité de direction suivant.**

COMITE DE DIRECTION REUNION DU SAMEDI 31 JANVIER 2026 – LE HAILLAN

PAGE 5/13

Ci-après, la liste des clubs en infraction en R1, R2 et R3 seniors masculins et R1 et R2 féminines :

ETUDE DES OBLIGATIONS DE JEUNES - REGIONAL 1								
EQUIPES	SENIORS	U19 A U17	U16 A U14	U13	U11	U6 A U9	RTJ	DECISION INTERMEDIAIRE
F.C. BIGANOS	2	5 licenciés	1 (entente avec 27 licenciés)	1	3	34	CERDAN Benjamin (en formation DREF)	INFRACTION - 1ère année
ETUDE DES OBLIGATIONS DE JEUNES - REGIONAL 2								
EQUIPES	SENIORS	U19 A U17	U16 A U14	U13	U11	U6 A U9	RTJ	DECISION INTERMEDIAIRE
ST SAVIN ST GERMAIN	2	0 (5 licenciés)	1 (entente avec 10 licenciés)	1 (entente avec 9 licenciés)	1	12	COTTET Dominique (aucun diplôme)	INFRACTION - 1ère année
COZES AS	3	0 (9 licenciés)	2 (G.J. avec 14 licenciés)	3 (G.J. avec 15 licenciés)	2 (G.J. avec 9 licenciés)	4	DALBET Ewan (BMF)	INFRACTION - 1ère année
SIREUIL JS	3	0 (10 licenciés)	0	0	0 (1 licencié)	9		INFRACTION - 1ère année
PESSAC ALOUETTE FC	2	0 (15 licenciés)	1	2	2	17	MEYRIGNAC Jeremy (DFC Jeunes)	INFRACTION - 1ère année
ETUDE DES OBLIGATIONS DE JEUNES - REGIONAL 3								
EQUIPES	SENIORS	U19 A U17	U16 A U14	U13	U11	U6 A U9	RTJ	DECISION INTERMEDIAIRE
A.S. MIGNALOUX BEAUVOIR	2	0	1 (entente avec 4 licenciés)	1	1	26	MELANE Enzo (BMF)	INFRACTION - 1ère année
THOUARSAIS SC	4	1 (entente avec 5 licenciés)	1 (entente avec 4 licenciés)	1 (entente avec 6 licenciés)	0 (3 licenciés)	4	BREMAUD Logan (BMF)	INFRACTION - 1ère année
U.S. BESSINES MORTEROLLES	3	1 (G.J. avec 5 licenciés)	1 (G.J. avec 23 licenciés)	1	1	30	BLONDET Thierry (CFFI)	INFRACTION - 1ère année
COMPREIGNAC USA	3	0 (3 licenciés)	0 (2 licenciés)	0 (3 licenciés)	0	10		INFRACTION - 2ème année
STE FEYRE RAPID FC	4	1	1	1	1	22	PETIT Benjamin (CFI U14-U19)	INFRACTION - 1ère année
LA TOUR MAREUIL VERTEILLAC	3	1 (entente avec 2 licenciés)	0 (5 licenciés)	2 (entente avec 6 licenciés)	1	9	NABOULET Stéphane (CFI U14-U19)	INFRACTION - 1ère année
A.S. PUYMOYEN	4	0	1	2	2	19	VRILLAUD Jeremy (CFFI)	INFRACTION - 1ère année
CHÂTEAU LARCHER ES	3	1 (G.J. avec 2 licenciés)	1 (G.J. avec 1 licencié)	2 (G.J. avec 6 licenciés)	3 (G.J. avec 11 licenciés)	4	FRADIN Christophe (CFFI)	INFRACTION - 2ème année
USSON POITOU ISLE J	2	0 (3 licenciés)	0	0	0 (3 licenciés)	4		INFRACTION - 1ère année
CHANCELADE MARSAC 24	2	1	0	3	0 (3 licenciés)	14	MARA Issa (BMF)	INFRACTION - 1ère année
S.C. MOUTHIERS	3	4 (G.J. avec 18 licenciés)	2 (G.J. avec 20 licenciés)	5 (G.J. avec 5 licenciés)	1	20	RICHARD Jerome (CFI 10-U13)	INFRACTION - 1ère année
A.S.F.C. VINDELLE	3	2 (G.J. avec 0 licenciés)	2 (G.J. avec 15 licenciés)	2 (G.J. avec 8 licenciés)	0 (3 licenciés)	10	NEBOUT Julien (CFI U10/U11)	INFRACTION - 1ère année
DONZENACIOISE US	2	2	1	0 (3 licenciés)	2	33	PONS Julian (BMF)	INFRACTION - 1ère année
NONARDS ALTILLAC ES	3	1	2	2	1	20	THEIL Jean Christian (CFFI)	INFRACTION - 1ère année
CASTETS EN DORTHE CA	3	1	0	1	2	18	BACHA Abdelkader (CFI U10-U13)	INFRACTION - 1ère année
HAILLAN FOOT 33	3	1	2	2	5	44		INFRACTION - 1ère année
OLYMPIQUE CAZAUX	3	1 (G.J. avec 0 licenciés)	1 (G.J. avec 0 licenciés)	2 (G.J. 0 licenciés)	0	1		INFRACTION - 1ère année
LANTONNAIS CS	2	0	1	2	0	17		INFRACTION - 1ère année
F.C. PAYS AUROSSAIS	2	1	1	1	1	34	BILLOT Jonathan (CFI U14)	INFRACTION - 1ère année
SUD GIRONDE FC	2	0	0	2 (5 licenciés)	0 (6 licenciés)	6	LEFRANCOIS Vincent (DFC Jeunes)	INFRACTION - 1ère année

COMITE DE DIRECTION REUNION DU SAMEDI 31 JANVIER 2026 – LE HAILLAN

PAGE 6/13

ETUDE DES OBLIGATIONS DE JEUNES - FEMININES R1 (situation intermédiaire)			
POULE UNIQUE	EQUIPE U12/U19 F	U6 F A U11 F	DECISION INTERMEDIAIRE
F.C. GRADIGNAN	2	9	INFRACTION - 1ère année
JARNAC SPORTS	1	6	INFRACTION - 1ère année
LIMOGES FOOTBALL	1	7	INFRACTION - 1ère année
PAU F.C.	1	11	INFRACTION - 1ère année
ENT.S. DES TROIS CITES POITIERS	3	10	INFRACTION - 1ère année
ST MEDARD GUIZ PPE	1 (G.J. avec 17 licenciées)	4	INFRACTION - 1ère année
F.C. TALENCE	2	8	INFRACTION - 1ère année

ETUDE DES OBLIGATIONS DE JEUNES - FEMININES R2 (situation intermédiaire)			
EQUIPES	U12/U19 F (recommandé)	E.F.F.	DECISION INTERMEDIAIRE
BRESSUIRE FC	4	8	INFRACTION - 1ère année
CORNILOIS FORTUNAD	1	6	INFRACTION - 1ère année
E.S. GUERETOISE	3	4	INFRACTION - 1ère année
U.S. JAUNAY MARIGNY	0	6	INFRACTION - 2ème année
ST JUNIEN AS	0	6	INFRACTION - 1ère année
ANGOULEME CHARENTE FC	2	8	INFRACTION - 1ère année
BASSIN D'ARCACHON	3	5	INFRACTION - 1ère année
G.F. GARO FOOT 1 (entente MARMANDE +VIRAZEIL PUYMICLAN)	2	7	INFRACTION - 1ère année
POEY DE L'ESCAR AL	0	3	INFRACTION - 1ère année
A.P.F.C. TRELISSAC 1	2	3	INFRACTION - 1ère année

La situation du club de Gouzon (R2) est abordée en séance :

A ce jour, le club est réputé en règle grâce au tutorat, disposition prévue dans les règlements généraux du district de la Creuse.

Le tutorat n'étant pas reconnu au niveau régional, les membres du Comité de direction demandent que la situation du club de Gouzon vis-à-vis du Statut des Jeunes soit revue par la C.R. des Compétitions de Jeunes (mise en 1ère année d'infraction). *(Le Président du district de la Creuse ne prend pas part à la décision)*

COMITE DE DIRECTION REUNION DU SAMEDI 31 JANVIER 2026 – LE HAILLAN

PAGE 7/13

Compétition U15 Féminines Elite

Composition des poules :

Poule A – 6 équipes

E.S. SAINTES FOOTBALL (17)
GROUPEMENT CHARENTE OCEAN (17)
E.S.A. BRIVE (19)
CHAURAY F.C. (79)
STADE POITEVIN F.C. (86)
C.A. RILHAC RANCON (87)

Poule B – 7 équipes

TRELISSAC ANTONNE PERIGORD F.C. (24)
F.C.E. MERIGNAC ARLAC (33)
S.A. MERIGNACAIS (33)
U.S.C. LEOGNAN (33)
GAROFOT FEMININ (47)
KAMBO IZARRA (64)
LES GENETS D'ANGLET (64)

Les poules ainsi constituées par la C.R. Féminisation lors de sa réunion du 24/01/2026 sont validées à l'unanimité par les membres du Comité de direction.

Modification du calendrier général Féminine U15 (en raison de la poule qui compte 7 équipes.)

DATES	VACANCES SCOLAIRES	ACTIONS TECHNIQUES	COUPE NIKE FEMININE U18	U18 F. & 11 ELITE LFNA	Coupe U18F & 11	U15 F. & 11 ELITE LFNA - POULE DE 6	U15 F. & 11 ELITE LFNA - POULE DE 7	COUPE U15 F. & 11
Samedi	La Commission compétente est souveraine pour replacer, aux dates laissées libres sur ce calendrier, des rencontres qui ne se seraient pas jouées (intempéries, cas exceptionnel) aux dates prévues.							
31/01/2026			1/4èmes de Finale	J9				
07/02/2026	Du samedi 7 au dimanche 22 février			RAT	TOUR 1	J1	J1	TOUR 1
14/02/2026				RAT				
21/02/2026				J10		J2	J2	
28/02/2026				J11		J3	J3	
07/03/2026			1/4 de Finale	J12		J4	J4	
14/03/2026				RAT	TOUR 2	RAT	J5	TOUR 2
21/03/2026				J13		J5	J6	
28/03/2026				J14		J6	J7	
04/04/2026				RAT		RAT	J8	
Lundi 06/04/2026 (pâques)	Du samedi 4 au dimanche 19 avril							
11/04/2026				RAT		RAT	RAT	
18/04/2026			1/2 Finales	J15	TOUR 3	RAT	RAT	TOUR 3
25/04/2026				J16		J7	J9	
Vendredi 01/05/2026 (fête du travail)								
02/05/2026				J17	TOUR 4	RAT	RAT	TOUR 4
Vendredi 08/05/2026 (victoire 1945)								
09/05/2026			FINALE	RAT		J8	J10	
Jeudi 14/05/2026 (Ascension)					1/2 FINALES	RAT	RAT	1/2 FINALES
16/05/2026				J18		RAT	J11	
23/05/2026						J19	J12	
Lundi 25/05/2026 (Pentecôte)								
30/05/2026				BARRAGE ALLER	FINALE	RAT	J13	FINALE
06/06/2026				BARRAGE RETOUR		J10	J14	
13/06/2026								
20/06/2026								
27/06/2026								

Le calendrier général modifié et proposé par la C.R. Féminisation lors de sa réunion du 24/01/2026 est validé à l'unanimité par les membres du Comité de direction.

Alexandre Gougard rappelle que les dates butoirs communiquées par la Ligue doivent être respectées par chacun des districts, afin que les équipes qualifiées soient communiquées au plus tôt à la LFNA.

COMITE DE DIRECTION REUNION DU SAMEDI 31 JANVIER 2026 – LE HAILLAN

PAGE 8/13

Principes d'accessions et rétrogradations des championnats seniors féminins

La CR Féminisation lors de sa réunion du 24/01/2026 a également confirmé les systèmes **d'accessions et rétrogradations** ci-après, 4 hypothèses étant prévues :

La présente annexe détermine le système d'accessions et de rétrogradations à l'issue de la saison 2025/2026 pour les championnats R1 et R2 Féminins. La réglementation des compétitions féminines est reprise au sein des différents articles des Règlements Généraux de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine.

L'architecture des compétitions proposées à compter de la saison 2026/2027 est la suivante :

- R1 Féminin : une poule unique de 12 équipes
- R2 Féminin : 2 poules de 12 équipes

1/ Principes des accessions et rétrogradations à l'issue de la saison 2025/2026 :

Scénario 1 : une montée en D3 et une descente de D3 en R1

Septembre 2025		ACCESSIONS - RETROGRADATIONS FIN DE SAISON 2025/2026		
CHAMPIONNAT R1 FEMININ Poule unique (12)	12	Fin de saison 2025-2026		
CHAMPIONNAT R2 FEMININ 24 EQUIPES (2x12)	24	CHAMPIONNAT D3 FEMININ	Rétrograde en R1	1
		CHAMPIONNAT R1 FEMININ	Accède en D3	1
		CHAMPIONNAT R1 FEMININ	Restent en R1	9
		CHAMPIONNAT R1 FEMININ	Rétrogradent en R2	2
		CHAMPIONNAT R2 FEMININ	Accèdent en R1	2
		CHAMPIONNAT R2 FEMININ	Restent en R2	16
		CHAMPIONNAT R2 FEMININ	Rétrogradent en District	6
		CHAMPIONNATS DISTRICT	Accèdent en R2	6



COMITE DE DIRECTION REUNION DU SAMEDI 31 JANVIER 2026 – LE HAILLAN

PAGE 9/13

Scénario 2 : aucune montée en D3 et une descente de D3 en R1

Septembre 2025	
CHAMPIONNAT R1 FEMININ Poule unique (12)	12
CHAMPIONNAT R2 FEMININ 24 EQUIPES (2x12)	24



ACCESSIONS - RETROGRADATIONS FIN DE SAISON 2025/2026		
Fin de saison 2025-2026		
CHAMPIONNAT D3 FEMININ	Rétrograde en R1	1
CHAMPIONNAT R1 FEMININ	Restent en R1	9
CHAMPIONNAT R1 FEMININ	Rétrogradent en R2	3
CHAMPIONNAT R2 FEMININ	Accèdent en R1	2
CHAMPIONNAT R2 FEMININ	Restent en R2	15
CHAMPIONNAT R2 FEMININ	Rétrogradent en District	7
CHAMPIONNATS DISTRICT	Accèdent en R2	6

Scénario 3 : une montée en D3 et aucune descente de D3 en R1

Septembre 2025	
CHAMPIONNAT R1 FEMININ Poule unique (12)	12
CHAMPIONNAT R2 FEMININ 24 EQUIPES (2 x 12)	24



ACCESSIONS - RETROGRADATIONS FIN DE SAISON 2025/2026		
Fin de saison 2025-2026		
CHAMPIONNAT D3 FEMININ	Rétrograde en R1	0
CHAMPIONNAT R1 FEMININ	Accède en D3	1
CHAMPIONNAT R1 FEMININ	Restent en R1	9
CHAMPIONNAT R1 FEMININ	Rétrogradent en R2	2
CHAMPIONNAT R2 FEMININ	Accèdent en R1	3
CHAMPIONNAT R2 FEMININ	Restent en R2	16
CHAMPIONNAT R2 FEMININ	Rétrogradent en District	5
CHAMPIONNATS DISTRICT	Accèdent en R2	6

COMITE DE DIRECTION REUNION DU SAMEDI 31 JANVIER 2026 – LE HAILLAN

PAGE 10/13

Scénario 4 : aucune montée en D3 et une aucune descente de D3 en R1

Septembre 2025	
CHAMPIONNAT R1 FEMININ Poule unique (12)	12
CHAMPIONNAT R2 FEMININ 24 EQUIPES (2 x 12)	24



ACCESSIONS - RETROGRADATIONS FIN DE SAISON 2025/2026

Fin de saison 2025-2026		
CHAMPIONNAT D3 FEMININ	Rétrograde en R1	0
CHAMPIONNAT R1 FEMININ	Restent en R1	10
CHAMPIONNAT R1 FEMININ	Rétrogradent en R2	2
CHAMPIONNAT R2 FEMININ	Accèdent en R1	2
CHAMPIONNAT R2 FEMININ	Restent en R2	16
CHAMPIONNAT R2 FEMININ	Rétrogradent en District	6
CHAMPIONNATS DISTRICT	Accèdent en R2	6

RAPPEL : Accession des Pôles Districts, ou Inter-districts en R2 :

Le principe commun est l'accession globale de 6 équipes venant des pôles départementaux.

- Pôle 79/86 : 1 accession
- Pôle 16/17 : 1 accession
- Pôle 19/23/87 : 1 accession
- District 33 : 1 accession
- Pôle 24/47 : 1 accession
- Pôle 40/64 : 1 accession

Les 4 hypothèses présentées sont validées à l'unanimité par les membres du Comité de direction.

AGENDA

. Mardi 3 février 2026 – Visite de la DTN – RV avec les staffs des Pôles Espoirs

Journée d'échanges au Haillan

. Mercredi 4 février 2026 Lutte contre les atteintes à la probité - Travaux Ligues pilotes

Journée d'échanges FFF/LFNA au Haillan – entretiens avec des personnels ciblés sur le fonctionnement de l'instance.

COMITE DE DIRECTION REUNION DU SAMEDI 31 JANVIER 2026 – LE HAILLAN

PAGE 11/13

. Vendredi 6 février 2026 – venue de la Direction de l'Engagement (FFF)

Journée de travail avec les membres de la C.R. Engagement au Haillan

. Lundi 16 mars 2026 dans le cadre de la tournée des Ligues

Venue de représentants de la LFA : délégation composée d'élus de la LFA, de salariés DTN et IEFF.

Objet : Orientations post Conférence nationale du football (leviers de financement) ainsi que sur les enjeux et plans d'actions stratégiques de la FFF.

Commission Régionale de l'Engagement

Présentation des travaux de la Commission

Marie-Ange Ayrault Guillorit
et Christophe Fugerey



La Commission de l'engagement qui a été validée par le Comité de directeur du 4 avril 2025. Elle est composée de 19 membres dont 12 membres sont des référents nommés par chaque district. Ils sont les interlocuteurs privilégiés de la ligue auprès des districts et des clubs de Nouvelle-Aquitaine.

Le catalogue FFF, projet ambitieux porté par Mr Diallo, se structure autour de 4 grands axes prioritaires :

- La lutte contre toutes les formes de violences et de discriminations
- Le développement de la citoyenneté de l'inclusion de l'insertion sociale et professionnelle des licenciés
- L'engagement environnemental = Protection de l'Environnement
- La mixité et de la féminisation

La Commission régionale s'est réunie à 5 reprises depuis sa création et a choisi de déployer ce plan en créant quatre groupes, correspondant aux quatre thématiques précitées.

Plusieurs visioconférences avec les associations ayant signé une convention avec la fédération se sont tenues.

La commission a choisi de mener trois actions phares au cours de cette 1ère saison

Nos actions prioritaires :

Action 1 - janvier 2026 : Enjeu environnement

"La collecte des équipements" de janvier à mars ; le matériel récolté est recyclé et/ou redistribué (en France ou en Afrique). Cette action portée par Football Mission en collaboration avec Football Ecology France.

Action 2 - en mars 2026 : Enjeu Mixité

Lors de la journée des droits de la femme le dimanche 8 mars 2026 : (dpt 33 - 87 - 86)

"une équipe une maman" action déployée avec Little Miss Soccer

COMITE DE DIRECTION REUNION DU SAMEDI 31 JANVIER 2026 – LE HAILLAN

PAGE 12/13

Au regard de la proposition de la fédération sur l'accompagnement des femmes dirigeantes et à déployer au niveau de toutes les strates des instances, il nous faut :

- Impliquer des femmes pour aider dans l'organisation de la journée des débutants afin de faire germer des vocations de dirigeantes (oser pour s'imposer)
- profiter de la Finale Régionale de la Coupe Nouvelle Aquitaine Féminine pour mettre en avant le football féminin et ses dirigeantes
- favoriser l'accès des joueuses- éducatrices- arbitres ou bénévoles à certaines fonctions de dirigeantes au sein des clubs, faire en sorte de laisser aux femmes la possibilité d'accéder aux postes de dirigeantes dans les clubs ; leur donner un rôle d'ambassadrices clubs.

Organisation de la soirée des dirigeantes (en cours de réflexion) avec support d'une conférence dédiée au rôle de dirigeante (parité en 2028)

Action 3 en avril 2026 : Un stand sur le village animations lors du week-end des finales régionales du Pitch U13 (25 et 26 avril 2026) pour faire connaître les actions et démarches de la commission de l'engagement. (Opérations ludiques)

Plusieurs associations sont déjà intervenues auprès de plusieurs clubs : TRIMARAN - COLLOSSE AUX PIEDS D'ARGILE - et bientôt LITTLE MISS SOCCER

Sur l'axe 2, il est important de noter que la Ligue est pleinement engagée par le biais de son service Insertion sociale et professionnelle avec :

- L'agrément Services Civiques et l'accompagnement des licenciés en sortie de mission
- La convention avec le ministère de la justice et la PJJ
- L'accompagnement au déploiement du dispositif Stade vers l'emploi

La convention signée avec la Ligue de Sport Adapté permet aussi à la LFNA de travailler sur les sujets d'inclusion et de faire du football un véritable espace d'accueil de toutes et tous.

Il est rappelé que la Commission travaille régulièrement tout au long de la saison sur les divers sujets évoqués plus haut.

Une information plus ciblée sera adressée aux Présidents de district afin de les informer des actions en cours, en complément des relais réalisés par leurs référents. De même les actions déployées au niveau départemental devront être connues de la Commission Régionale afin d'être intégrées dans le bilan final.

Point Financier par le Trésorier Général

Laurent Fouillet, Trésorier général de la Ligue, informe le Comité des travaux de la C.R. des Finances, sur notamment la projection du résultat à la fin de saison. – 400 M€ est ciblé.

- Point licences : à ce jour, la LFNA constate une baisse de 2.9 % de licences, à date.
- Subventions : rappel des modalités de calcul des parts fixe et variable / licences, à reverser aux districts. Une note explicative sera adressée aux districts afin de clarifier le détail des sommes qui leur sont versées.
- Remboursement des 2 PGE jusqu'à fin juillet 2027
- Procédures d'achat à confirmer

COMITE DE DIRECTION REUNION DU SAMEDI 31 JANVIER 2026 – LE HAILLAN

PAGE 13/13

- Fonctionnement des Commissions : mise en place d'un budget prévisionnel par commission. Rappel utilisation de la visioconférence pour limiter/réduire les frais de déplacement. Effort déjà constaté et remerciements aux commissions.
- Remerciements aux districts ayant adressé leurs comptes 2024-2025 validées par leur AG Financière. Ces documents sont ensuite adressés à la FFF comme demandé par l'instance fédérale. Le district n'ayant pas fourni les documents est invité à les transmettre dans les meilleurs délais.

Intervention de Marc Leyge, Président de la C.R. des Compétitions Seniors

Marc Leyge informe les membres du comité du travail entrepris par la Commission sur le projet de réforme des compétitions Seniors. Une réflexion globale doit en effet être menée pour améliorer le niveau du football régional. La réduction du nombre d'équipes en Ligue est, dans cette optique, à l'étude.

Les travaux de la commission seront présentés aux Présidents de districts puis aux clubs, avant d'être soumis, le cas échéant, au vote des clubs lors de l'Assemblée Générale de Ligue de juin 2026.

Intervention de Michel Lacoue-Nègre – Dossier FIA

Le Président du district des Pyrénées Atlantiques fait part en séance d'un litige l'opposant à un candidat inscrit sur une formation FIA des 10 et 11 janvier 2026, non reçu à l'issue de la session.

Il est rappelé que c'est à l'organisme de formation (IR2F) d'informer le candidat de sa réussite ou pas à l'examen. Vanessa Juge, DTR, s'engage à ce qu'un process clair soit écrit et diffusé en ce sens à l'ensemble des parties intéressées.

L'ensemble des CDA devront appliquer le process IR2F.

Gilles Bouard, Président délégué, rappelle que les formateurs doivent obligatoirement être habilités pour intervenir dans ces formations, les FIA n'échappant pas à la règle, l'IR2F étant garant de l'encadrement.

Michel Lacoue Nègre remercie le Comité de son soutien dans cette affaire et souhaite que les process soient effectivement reconfirmés à tous.

Fin de réunion à 12h45

Le Président, François GRENET



La Secrétaire Générale, Catherine VEYSSY

